

Victimes de harcèlement sexuel les jeunes invités à chatter

En quelques jours, une dizaine d'ados ont déjà utilisé « Maintenant, j'en parle »

L'équipe SOS Enfants de Namur a lancé le chat « Maintenant, j'en parle », à destination des ados victimes d'abus ou de harcèlement sexuels. Une initiative avec le soutien de l'ONE.

« Différents moyens sont disponibles pour les jeunes qui veulent parler et dénoncer du harcèlement et/ou des abus sexuels. Il y a par exemple le numéro de téléphone 103 et les rencontres physiques. Mais, il n'y avait encore rien sur le Web. Or, certains adolescents préféreraient ou ne pouvaient prendre contact avec nous que via ce médium. Nous lançons donc un chat intitulé: Maintenant, j'en parle. Il nous permettra de toucher toute

**« Ce médium
touche des ados
avec lesquels nous
ne pouvions avoir
des contacts »**

une série de mineurs avec qui nous n'avions pas de lien auparavant », explique Marc Minet, coordinateur de l'équipe SOS Enfants de Namur. « Ce système a déjà été mis

en place en Flandres et répond à une vraie demande. »

Avec cette plateforme, les victimes pourront dialoguer en soirée et gratuitement avec des professionnels.

« En pratique, ce service est disponible trois soirées par semaine: les lundis, mardis et jeudis. Le but est d'écouter les adolescents, de les soutenir, de répondre à leurs questions et de les guider en cas de besoin vers une aide spécialisée et appropriée. On leur prête une oreille attentive mais ce n'est pas un suivi thérapeutique. Chaque jeune a droit à une heure de chat par jour. S'ils sont plusieurs en même temps, on leur demande de revenir plus tard car nous n'avons qu'une personne de permanence. Les équipes pourraient toutefois s'étoffer avec la demande. »

ANONYMAT GARANTI

Les conversations sont strictement confidentielles et les ados peuvent garder l'anonymat en utilisant un pseudo. Il est aussi possible de s'inscrire au chat hors de ses heures d'ouverture. « Pour cela, il suffit de se rendre sur la plateforme. En bas à droite, un onglet orange propose de s'inscrire. Nous prenons ensuite contact avec la personne le plus vite possible. »

Depuis le lancement officiel de

« Maintenant j'en parle » jeudi passé, l'équipe de SOS Enfants a reçu une dizaine de contacts. « Nous n'avons pourtant pas encore communiqué sur ce service. Des affiches vont être accrochées dans les prochains jours dans les abris de bus. Ce type de chat pourrait être un jour élargi à d'autres domaines, comme le cyberharcèlement. »

Ces demandes d'aide s'ajouteront aux 5.500 signalements annuels de maltraitance d'enfants que reçoivent en moyenne les 14 équipes de SOS Enfants présentes en Wallonie et à Bruxelles. En 2016, elles sont intervenues à 2.053 reprises.

357 interventions relevaient d'un contexte inquiétant, 82 ont abouti à un constat de non-maltraitance et 37 concernaient une maltraitance antérieure qui n'entraînait plus aucun risque pour l'enfant.

Les violences conjugales et conflits conjugaux exacerbés constituaient la maltraitance la plus souvent rencontrée en 2016 (716 interventions).

Les autres types de violence diagnostiqués étaient de la négligence grave (566), ainsi que de la maltraitance sexuelle (520), psychologique (484), physique (317) et institutionnelle (105). ●

ALISON VERLAET